

EXIGEONS LE RETRAIT DE LA RÉFORME DU COLLÈGE ET DE CELLE DES PROGRAMMES

Au nom d'une idéologie « égalitariste » et d'une lutte assumée contre toutes formes d'« élitisme », le chantier de la réforme du collège, sous la conduite de la ministre, s'est transformé en véritable entreprise de démolition.

Toutes les initiatives et les expériences qui permettaient aux collégiens de suivre des voies d'excellence comme les classes européennes ou celles bi-langues vont être supprimées.

Quant à l'enseignement des langues anciennes (latin et grec), il est réduit à une portion si congrue que son existence, à très court terme, est complètement menacée.

Cette réforme va conduire à renforcer le moule unique du collège alors qu'au contraire, pour répondre à l'échec massif des élèves français (20 % maîtrisent mal la lecture à la sortie du collège), il aurait fallu proposer une plus grande diversification et personnalisation des parcours.

Si l'architecture de la réforme du collège est mauvaise, le contenu des futurs programmes scolaires l'est plus encore.

Ces projets de programmes marquent le grand retour des ayatollahs du « pédagogisme » et de leur jargon. **Ce n'est pas une réforme ; c'est un retour en arrière** tant on retrouve dans ces « nouveaux programmes » les formules ampoulées et les concepts fumeux issus de la « pensée 68 ». Cette novlangue pédagogue, au delà de sa totale déconnexion vis-à-vis de la réalité, empêche les parents de comprendre ce que les enseignants attendent réellement de leurs enfants. Cela risque de renforcer le divorce entre les parents et l'école, au moment où il aurait fallu, au contraire, tout faire pour rapprocher ces deux mondes.

Quant au contenu des programmes, c'est le ménage par le vide.

En Français, les enseignements de la grammaire et de l'orthographe passent à la trappe pour être remplacés par « l'étude de la langue » et « la vigilance orthographique ». Quant aux classiques de la littérature et à leurs auteurs, il n'en est fait nullement mention. Totalement oubliés !

En Histoire, les programmes ont été écrits avec une gomme. Il ne reste plus que des trous et des impasses sur de grandes périodes de l'Histoire de France. Les programmes de 2008 pour l'Histoire au collège, consacraient plus de 40 pages à définir les notions et les dates à enseigner, désormais tout cela tient dans un tableau d'une seule page ! Plus grave, ce sont les pages les plus sombres (esclavage, colonisation, ...) qui sont mises à l'honneur, le ministère sacrifiant ainsi à la mode funeste de la repentance.

Pour chaque matière, on pourrait faire ce constat dramatique. **Partout des voix, intellectuels (Régis Debray, Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, Luc Ferry, ...), responsables politiques de tous bords, enseignants de terrain, dénoncent cette casse du collège et l'abandon de la transmission des savoirs.**

Parce que, comme des milliers de Français, nous attendons autre chose des programmes scolaires et de la réforme du collège que l'uniformisation et le nivellement par le bas, je signe cette pétition pour exiger le retrait de ces réformes.



Bulletin réponse

À remplir et à nous retourner signé à : UNI, 34 rue Emile Landrin - 92100 Boulogne Billancourt

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Oui, je signe la pétition pour exiger le retrait de la réforme du collège et de celle des programmes scolaires.

Je souhaite également soutenir l'action de l'UNI en faisant un don de :

15 € 30 € 50 € 100 € Autre :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'UNI.

Important : l'UNI est une association d'intérêt général.

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don et vous permettra d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre soutien, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 50 euros ne vous coûtera que 17 euros.

Date :

Signature :

Les réponses apportées à ce document sont facultatives. Elles feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations détenues vous concernant, sur simple demande écrite de votre part. L'UNI peut être amenée à communiquer vos coordonnées à des organismes agréés par elle. Vous pouvez vous y opposer en cochant cette case